



**HAL**  
open science

## Licence Géographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie. 2011, Université Aix-Marseille 1. hceres-02036639

**HAL Id: hceres-02036639**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036639v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence – Aix-Marseille 1

Demande n° S3LI120003718

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie

## Présentation de la mention

La formation de Géographie de l'Université de Provence - Aix-Marseille 1 offre un socle disciplinaire commun permettant une poursuite d'études dans tous les domaines de la géographie et de l'aménagement au travers de quatre parcours (Urbanisme-Aménagement, Géomorphologie et climatologie, Géographie du développement et géopolitique, Système d'information géographique). Elle est relativement spécifique dans le paysage national par l'importance qu'elle accorde aux approches méthodologiques reposant sur l'analyse spatiale et la géographie quantitative.

En première année (L1), la formation est proposée à Aix-en-Provence et à Marseille Saint-Charles. En deuxième et troisième années (L2 et L3), tous les enseignements sont donnés à Aix-en-Provence.

Outre l'enseignement, les débouchés possibles (après poursuites d'études) concernent les collectivités locales et régionales, les bureaux d'études, structures associatives, organismes professionnels et agences d'urbanisme.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (moyenne 2006-2010)	133
Nombre d'inscrits en L2 (moyenne 2006-2010)	86
Nombre d'inscrits en L3 (moyenne 2006-2010)	100
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	4,6 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	20 %
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	26 %
% de réussite en 5 ans	34 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	98 %
% d'insertion professionnelle	2 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Sur le plan pédagogique, la formation offre une véritable progression pédagogique sur trois ans et favorise l'enseignement en travaux dirigés. Elle est fondée sur l'acquisition de compétences propres à la discipline (description, analyse, explication des documents géographiques, des phénomènes spatiaux, cartographie), mais aussi de compétences plus transversales (travail en équipe, maîtrise de l'expression écrite et orale, autonomie dans la



recherche d'informations, préparation au C2i, statistiques). Elle s'appuie sur l'utilisation des TICE et les étudiants reçoivent une formation à l'utilisation de logiciels spécialisés en L3 (logiciels d'infographie, de cartographie, de statistiques, de télédétection et de Systèmes d'Information Géographique). L'équipe pédagogique suit la politique générale de l'Université pour le contrôle des connaissances, l'évaluation des enseignements et de la formation (grâce aux enquêtes de l'OVE).

L'échec aux examens approche les 70 % en L1, et 40 % en L2, révélant que les dispositifs d'aide à la réussite (participation active à l'orientation des futurs bacheliers, enseignants référents en cours de cursus, existence d'UE optionnelles facilitant les réorientations) ne sont que partiellement opérationnels.

Il n'y a pas de préparation spécifique à l'orientation vers des licences professionnelles, et la poursuite d'études concerne presque exclusivement les masters, qui attirent la plupart des diplômés. Les étudiants ont la possibilité d'aller à l'étranger, mais ce n'est pas une obligation dans leur formation, ce qui pourrait constituer un handicap pour des géographes. Les stages sont également possibles, sans être systématisés dans la formation.

L'équipe de pilotage connaît bien ses étudiants, mais ne semble pas toujours utiliser les outils de pilotage dont elle dispose désormais. Si le diplôme est bien présenté dans les lycées, il ne fait pas l'objet, selon les informations disponibles dans le dossier, de valorisation vers les partenaires possibles du secteur privé ou du secteur public.

- Points forts :
  - Une formation généraliste, aux programmes équilibrés.
  - Des débouchés possibles (après poursuites d'études) dans des secteurs variés.
  - Une prise en compte des TICE et des outils informatiques spécialisés dans la formation.
  - Une réel suivi des étudiants avant leur recrutement et pendant le déroulement de la licence, essentiellement en L2 et L3.
  
- Points faibles :
  - Un taux d'échec excessif en L1 et un durcissement affiché de l'entrée en L2, qui ne correspond pas à l'esprit du LMD.
  - Un diplôme qui ne permet pas d'insertion professionnelle sans poursuites d'études.
  - Pas de présentation claire des mesures prises pour favoriser les séjours à l'étranger, pourtant utiles en géographie.
  - Pas de stage obligatoire, alors que c'est un moyen de découverte du milieu professionnel.
  - Apparemment pas de politique de valorisation du diplôme envers les employeurs potentiels.
  - Des outils de pilotage qui pourraient être davantage mobilisés.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

Le durcissement revendiqué du passage de la première à la deuxième année est discutable, d'autant que l'accompagnement des étudiants en échec n'est pas construit véritablement par des passerelles permettant une réorientation.

La place des professionnels extérieurs pourrait être renforcée dans la formation et le pilotage par la mise en place d'un conseil des études ou d'un conseil de perfectionnement. Cette implication plus large des professionnels pourrait, par exemple, permettre de développer une politique de stages de découverte professionnelle intégrée à la formation.

Le développement de partenariat à l'international doit être encouragé, afin de faciliter les séjours des étudiants à l'étranger.